

[Text]

economic policies. Clearly each one of those is in the area of national, industrial and economic policies as well.

Mr. Orlikow: Mr. Chairman . . .

Mr. Gillespie: I would suggest to you that it is in those two subparagraphs (a) and (e) where the real bite is rather than in (c), which is primarily concerned with the productivity and the technological development area.

The Chairman: Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: Mr. Chairman, I am sorry. I do not want to prolong this debate indefinitely but we do not believe the general wording in this section gives us the kind of guarantees that we think should be in the bill. Let me say that when I hear the kind of statement which Mr. Clermont made a few moments ago, if that is representative of what part of the government benches think, then I certainly do not agree.

Let me say to Mr. Clermont that if some of the plans which the present government of Quebec has made, like the tremendous investment in hydro development on James Bay using American capital, the Quebec government, whoever is in power, may get very large revenues but you will have the biggest group of well financed, well paid unemployed this country has ever seen if we do not do something to use those resources to produce employment. That is the impression I get from Mr. Clermont.

M. Clermont: Monsieur le président, je pose la question de privilège. Les remarques que j'ai faites, je les ai faites au nom de Gaston Clermont, député de Gatineau, je n'ai pas parlé au nom du gouvernement. Mais en entendant M. Orlikow, je pensais entendre M. Kierans, un ancien député de la Chambre des communes.

The Chairman: Thank you, Mr. Clermont.

Mr. Comtois.

Mr. Orlikow: That is not bad advice he is giving. I do not mind being associated with him.

Mr. Clermont: Mr. Chairman, on a point of order.

The Chairman: On a point of order.

Mr. Clermont: To reply to Mr. Orlikow, you had better be careful because I have the impression that that gentleman changes his mind every once in a while. So you had better be careful because next year he might not be with you.

The Chairman: With all due deference, Mr. Clermont, I doubt if that is a point of order. Mr. Comtois.

M. Comtois: Monsieur le président, je pense que si on considère la version française du projet de loi, on s'aperçoit que les alinéas 2(2)a), b), c), d), e) couvrent entièrement le sujet de l'amendement. Comme nous n'avons pas la version française de l'amendement, c'est un peu compliqué, mais je pense que c'est un amendement complètement superflu et qui est déjà couvert par le paragraphe 2). Alors, je me demande pourquoi on continuerait cette discussion, alors que, de l'avis même du ministre, c'est déjà couvert et que la version française est peut-être plus claire que la version anglaise. Mais j'ai l'impression que c'est couvert totalement.

[Interpretation]

national. Il est évident que chacun de ces points a également trait à nos politiques nationales dans le domaine industriel et économique.

M. Orlikow: Monsieur le président . . .

M. Gillespie: D'après moi, c'est aux alinéas (a) et (e) que se trouve véritablement le point crucial plutôt qu'en (c), où il est surtout question de la productivité et du développement technologique.

Le président: Monsieur Orlikow.

M. Orlikow: Monsieur le président, je m'excuse, je ne veux pas prolonger indéfiniment le débat, mais nous croyons vraiment que le libellé général de l'article nous donne le genre des garanties que nous voudrions voir dans le bill. Permettez-moi de dire qu'en entendant le genre de déclaration que vient de formuler M. Clermont, je ne suis certainement pas d'accord si cela représente véritablement la partie des sièges gouvernementaux qui pensent.

Permettez-moi de dire à M. Clermont que si certains des plans que le gouvernement actuel du Québec a conçu, sont réalisés, comme par exemple les investissements formidables dans le projet hydro-électrique de la baie James à partir de capitaux américains, le gouvernement du Québec, ou quiconque est au pouvoir, peut en retirer des revenus très considérables, mais il y aura là les groupes le plus considérable de chômeurs bien financés et bien payés que le pays ait jamais vu, si nous ne trouvons pas moyen d'utiliser ces ressources afin de produire de l'emploi. Voilà l'impression que me laissent les paroles de M. Clermont.

Mr. Clermont: Mr. Chairman, a question of privilege. In making those remarks, I was speaking on behalf of Gaston Clermont, member for Gatineau, and not on behalf of the government. But, listening to Mr. Orlikow, I thought I was hearing Mr. Kierans, a former member of Parliament.

Le président: Merci, monsieur Clermont.

Monsieur Comtois.

M. Orlikow: Il n'est pas mauvais conseiller. Je ne déteste pas être associé à cette personne.

M. Clermont: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le président: On invoque le Règlement.

M. Clermont: Vous feriez bien de prendre garde, monsieur Orlikow, car j'ai l'impression que cette personne change d'avis de temps à autre. Vous devriez donc faire attention, car l'an prochain il ne sera peut-être pas de votre côté.

Le président: Sauf le respect que je vous dois, monsieur Clermont, je doute que votre intervention soit un appel au Règlement. Monsieur Comtois.

Mr. Comtois: Mr. Chairman, I think that if one considers the French text of the bill, one can see that Clause (2) (a), (b), (c), (d), (e) covers entirely the subjects of the amendment. Since we do not have a French version of the amendment, it is rather complicated, but I think that this amendment is quite unnecessary in the sense that it is already covered by paragraph 2. Then, I wonder why we would go on discussing it, since, as the Minister said, it is already covered and the French text may be more explicit than the English text. Anyway, I get the impression that it is covered in its entirety.